

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 45.

Prix du numéro, 7 centimes.—Annonces, laligne, 10 centimes.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 4 NOVEMBRE 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée,) à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## AVIS DE L'ADMINISTRATION

Nos abonnés savent que nos conditions sont pour argent comptant. Nous avons droit d'exiger d'eux \$3.50 au lieu de \$3 pour leur abonnement quand ils ne paient pas d'avance. L'année achève, et un grand nombre n'ont pas encore payé. Nous avons donc le droit de réclamer d'eux la somme de \$3.50. Mais nous voulons bien encore leur donner une chance de se racheter : qu'ils paient sans plus de délai et nous épargneront le trouble d'envoyer un collecteur, et nous acceptons les \$3.00. On admettra que nous ne pouvons faire plus pour les obliger et leur donner les moyens de s'acquitter de ce qu'ils nous doivent.

On nous demande quelquefois de faire ceci, de faire cela, mais on oublie que, considérant la manière dont un grand nombre nous paient, nous aurions le droit de faire moins que nous ne faisons, nous donnons trop pour ce qu'on nous donne. Les journaux illustrés des autres pays comptant leurs abonnés par dizaines de mille, et publiant des annonces pour un montant considérable, sont dans des conditions bien différentes pour faire de grandes dépenses. Cependant, nous faisons plus qu'eux relativement. Nous nous proposons d'organiser un comité de collaborateurs, fort et populaire, et de faire certaines améliorations, mais il faut qu'on nous donne les moyens de faire ces changements dans l'intérêt du public. Nous espérons donc que ceux qui nous doivent vont se hâter de nous payer pour profiter de la réduction que nous leur offrons, et qu'ils vont nous envoyer d'autres abonnés afin de nous permettre d'opérer les réformes que nous avons en vue.

Les abonnés qui ont droit à la prime (c'est-à-dire ceux dont l'abonnement est payé jusqu'au 1er janvier prochain) et qui ne l'ont pas encore reçue, sont priés de nous en informer de suite.

## CONDUITE HONTEUSE

La conduite de M. Gélinas envers L'OPINION PUBLIQUE est honteuse et dénote chez ce jeune homme un caractère méprisable. Lui qui dénonçait avec tant de violence dans L'OPINION PUBLIQUE les Tarte et les Tardivel qu'il appelait des marchands de religion, il fait comme eux, il ne laisse pas passer une occasion d'attaquer au nom de la religion le journal qu'il aimait tant il y a quelques semaines.

Combien de fois il a dit que L'OPINION PUBLIQUE était une tribune libre ouverte à la discussion!

Eh bien! aujourd'hui il avale tout ce qu'il a dit, déchire tout ce qu'il a écrit, et ce qui est plus honteux, dénonce L'OPINION PUBLIQUE comme un journal dangereux, pour un article publié, il y a trois mois, alors qu'il était encore collaborateur de ce journal.

Dans le temps il n'a rien dit, il n'a pas même songé à se plaindre de cet article, mais depuis l'esclandre sur laquelle il comptait pour s'emparer de L'OPINION PUBLIQUE, son zèle religieux a pris des proportions effrayantes, et, pour faire du tort à un journal qui ne lui a jamais fait que du bien, il a recours encore à cette pauvre religion, l'instrument de tous les hypocrites et des ambitieux dans ce pays. Il entre dans ce commerce de religion contre lequel il s'élevait avec tant de force. Il imite ceux auxquels il reprochait si énergiquement d'exploiter la bonne foi du clergé pour des fins personnelles ou politiques.

Il déterre un article publié, il y a trois mois, dans le journal dont il était le collaborateur, un article où l'auteur comparait la situation matérielle de la province d'Ontario à celle de notre province, et il en fait un article impie.

M. Gélinas croit que le meilleur moyen de tuer un adversaire et de se rendre populaire parmi les conservateurs et le clergé, est d'avoir recours à ces moyens révoltants.

Mais l'ambitieux et vaniteux jeune homme se trompe, il est impossible que la majorité des conservateurs et du clergé soit dupe de tous ceux qui se servent du parti pour des fins aussi égoïstes.

Non-seulement c'est impossible, mais nous savons que les conservateurs intelligents—et ils sont nombreux—condamnent la nouvelle direction de la *Minerve*.

Si on ne connaissait pas ce qui se passe, on ne pourrait comprendre qu'on laisse M. Gélinas se servir de la *Minerve* pour satisfaire ses rancunes et ses jalousies.

Il y a à la *Minerve*, un homme d'expérience, et nous sommes surpris que les conservateurs ne lui donnent pas la place qui lui appartient. Cet homme était au dîner de M. Fréchette, il y a même parlé afin de dégager sa responsabilité de la position anti-nationale prise par ses jeunes et imprudents collègues, ses supérieurs par le capital qu'ils ont pris on ne sait où.

Et ses jeunes collègues, ses maîtres suivant le chiffre des actions, ces hommes en apparence si inflexibles sur les principes qui avaient dénoncé d'avance tous ceux qui iraient au dîner Fréchette, lui permettent d'aller à ce dîner et de condamner par sa présence et ses paroles leur conduite mesquine.

Le public n'a-t-il pas raison de penser

que ce sont des farceurs qui ne croient pas un mot de ce qu'ils prêchent et s'imaginent que les conservateurs et les prêtres sont de grands enfants prêts à tout gober, à tout avaler?

Il y a assez longtemps que nous endurons sans rien dire les insultes de M. Gélinas.

La patience a des limites.

## LA MARÉE MONTE A TROIS-RIVIÈRES

C'est un fait bien reconnu ici aujourd'hui, Trois-Rivières, qui depuis si longtemps dormait dans un apathie inconcevable, commence à se réveiller et pour tout de bon. C'est une bonne aubaine pour les Trifluviens et en même temps, c'est une bonne note pour eux. J'avais cru que nous ne pourrions jamais sortir de cet état de somnolence; j'avoue que je me suis trompé, mais je ne le regrette pas toutefois. La marée monte ici, et à qui le devons-nous en grande partie? Je ne crains pas de le dire, nous le devons en grande partie à notre excellent concitoyen M. Benjamin Sulte, qui, depuis plusieurs années n'a cessé de travailler avec une ardeur inouïe et incroyable pour cette petite ville, comme on l'appelle encore aujourd'hui dans quelques quartiers; nous le devons ensuite à notre presse trifluviennaise qui n'est pas restée en arrière.

Aujourd'hui, l'élan est donné, nous avons des espérances, qui, je l'espère, ne nous tromperont pas. Le chemin de fer du lac St-Jean qui avance à grands pas, va nous lancer dans une vie de progrès et de prospérité qui nous permettra de prendre rang parmi les premières villes de la Puissance. Ce chemin, qui est destiné à ouvrir un nouveau royaume est aussi destiné à faire sortir des limbes la ville des Trois-Rivières. Le chemin de fer du lac St-Jean nous sera très avantageux; cela c'est parfait, mais pas immédiatement. Cette entreprise sera le complément. Pour le présent, nous entrevoyons la prospérité ailleurs.

Depuis un certain temps, on parle beaucoup d'un port de mer à Trois-Rivières. On a ri de nous quand nous avons commencé à parler de ce sujet. On a dit un port de mer à Trois-Rivières? mais ne voilà-t-il pas que cette petite veut mettre le pied sur nous? C'est très bien. Mais Paris ne s'est pas fait en un jour; de même le port de mer des Trois-Rivières ne sera pas, l'année prochaine, semblable à celui de Montréal et à celui de Québec. Mais dans quelques années, on ne rira peut-être pas de nous. Les trifluviens ont une qualité qui n'est pas de second ordre; c'est la patience et ils l'ont cette qualité à un souverain degré. La preuve, c'est qu'ils ont attendu plusieurs siècles avant de se lever et de se mettre à l'œuvre.

C'est donc un fait reconnu, Trois-Rivières est lancé dans la voie du progrès et tout nous dit que nous irons loin, car la cité de Laviolette ne peut pas toujours demeurer stationnaire quand nos voisines remplies de zèle, prospèrent. Nos trifluviens ne veulent pas nuire à leurs sœurs, mais ils veulent avoir une place convenable sous le soleil de la prospérité et du bonheur. Notre âge, notre position, nos avantages nous en fait un devoir. Et moi, comme citoyen des Trois-Rivières, j'ai hâte de voir arriver le jour où cette vieille

citée prendra rang parmi les villes de la Puissance. Peut être qu'alors, tous nous dirons je m'en vais à Trois-Rivières et nous avons un port de mer AUX Trois-Rivières.

L.-A.-L. DESAULNIERS.

## CORRESPONDANCE ANGLAISE

LA SITUATION EN IRLANDE

Les comtés de Mayo et de Galway sont déclarés en état de trouble, par le lord lieutenant d'Irlande; c'est là une demi-mesure qui demeurera sans effet, et à mon avis c'est une satisfaction purement platonique donnée aux propriétaires.

Ces comtés de Mayo et de Galway sont les plus malheureux de l'Irlande, car la grande partie du sol de cette contrée désolée est composée de marais dont on extrait la tourbe qui sert au chauffage, et de terres couvertes de bruyères où les bestiaux trouvent difficilement un maigre pâturage. Or, ce sont ces paysans qui mangent à peine, qui ne sont pas même vêtus—j'en ai vu qui n'ont jamais possédé qu'une chemise et qu'un pantalon—ce sont ces paysans qui, en raison de la récente ordonnance du Vice-Roi, vont être obligés de contribuer à l'entretien de la force armée qui doit occuper le pays?

Il est utile de remarquer que la misère est la même dans les villes que dans les campagnes, et pour vous en donner une idée exacte, je puis citer cette scène navrante à laquelle j'ai assisté lors de mon second passage à Galway. Une troupe composée d'au moins sept cents individus, tout un faubourg de la ville, se présentait à la porte du *workhouse*, requérant l'admission dans la maison de charité. Il y avait là des femmes, des enfants, des vieillards, des jeunes hommes; de cette population en guenilles, aux visages sombres, de ces bouches affamées ne s'échappait ni un cri, ni une plainte. Assis par terre, dans la rue, tous ces misérables attendaient dans un silence profond que la grille du *workhouse* s'ouvrit pour eux. C'était une manifestation, je l'admets, mais une manifestation terrible et contre laquelle les constables, si nombreux qu'ils soient, ne peuvent rien.

Les magistrats, cependant, parlementèrent, et il le fallait bien. Il ne s'agissait point de paysans que la terre ne nourrissait pas, mais de pêcheurs qui, faute de bateaux, ne pouvaient plus exercer leur profession. Pendant longtemps, les pêcheurs de Galway, sur des barques non pontées et à moitié pourries, avaient, sans s'éloigner de la côte, gagné de quoi ne pas mourir de faim; aujourd'hui, de grands bateaux anglais, convenablement outillés, croisant jusque dans leurs eaux, mettent sur le marché, pris en une seule matinée, plus de poisson que ces gens pauvres gens n'en pêchent en trois jours. La piètre industrie des pêcheurs de Galway est donc ruinée; dix d'entre eux, les plus vieux, les plus infirmes sont entrés au *workhouse*, et on a promis aux 690 autres de s'occuper de leur situation très digne d'intérêt certainement, mais à laquelle la proclamation du vice-roi ne viendra pas en aide.

Multiplier les agents de police en Irlande, semble pour quiconque connaît le pays un singulier moyen d'y rétablir la sécurité; au reste, les propriétaires n'ont qu'une confiance médiocre dans la valeur